

Communiqué de presse

Berne, Delémont, Fribourg, Genève, Lausanne, Neuchâtel, Sion, le 7 novembre 2011



Doucement la dose ! Une campagne d'information pour agir contre les micropolluants

« energie-environnement.ch », la plateforme d'information des services cantonaux de l'énergie et de l'environnement, lance une campagne intitulée « Doucement la dose ! » pour agir contre les micropolluants.

La plupart des produits utilisés au quotidien finissent dans l'évier, la baignoire ou les W.C. Or, ils contiennent presque tous des substances synthétiques que les stations d'épuration des eaux usées (STEP) ne parviennent souvent pas à dégrader totalement. Ménage, lessive, vaisselle, soins du corps, maquillage, bricolage et jardinage produisent ainsi des micropolluants qui souillent les rivières, les lacs et les eaux souterraines – là d'où provient la majorité de l'eau potable. Ils s'ajoutent à des milliers d'autres micropolluants issus de l'agriculture, de l'industrie, de l'artisanat, des activités hospitalières, du secteur du bâtiment, etc. On ignore les effets conjugués que peut avoir un tel cocktail de substances synthétiques à long terme, que ce soit sur les écosystèmes aquatiques ou sur les êtres humains, mais il a de quoi inquiéter depuis qu'on a découvert qu'il peut perturber la reproduction des poissons.

Les bons gestes

Chacun peut agir pour diminuer la quantité de micropolluants. Les principes à appliquer au quotidien peuvent être résumés en trois conseils:

- choisir des produits plus naturels
- doser au plus juste
- se passer des substances inutiles

Pour en savoir plus sur les micropolluants et les bons gestes à adopter, energie-environnement.ch a développé du matériel d'information (images symboliques, poster, affiche, fiches-conseils, prospectus) téléchargeable à l'adresse <http://energie-environnement.ch/fr/maison/micropolluants>.

Informations supplémentaires

Marc Bernard, Chef de section au service de la protection de l'environnement du canton du Valais,
tél. 027 606 31 70 ou 079 628 36 21

Jean-François Jaton, Président de la Conférence romande des responsables de la protection de l'environnement,
tél. 021 316 75 01 (lundi 7 novembre 2011, de 11h00 à 12h00)

Pierre-André Magnin, energie-environnement.ch, tél. 022 809 40 59 (lundi 7 novembre 2011, de 14h00 à 17h00)